



COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
**L'ESCARGOT
GEANT
D'AFRIQUE**



Escargots géants d'Afrique (Achatina fulica) au centre et escargots "cannibales" (Euglandina rosea) à gauche.

L'ESCARGOT GEANT D'AFRIQUE (*Achatina fulica*) est originaire de la côte orientale de l'Afrique et des îles qui la bordent. Son introduction dans la zone d'action de la CPS remonte à 1938, dans l'île de Palau où quelques individus furent apportés. Il s'est fixé maintenant en Polynésie française, à Guam, en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides, dans certaines parties de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (Ile Bismarck, Nouvelle-Irlande, Ile Manam, Madang, Central District-Port Moresby, Nouvelle-Bretagne), dans plusieurs îles du Territoire sous Tutelle des îles du Pacifique (Palau, Ponape, Saipan, Truk) et, en 1977, on l'a trouvé aux Samoa américaines où l'on tente à présent de s'en débarasser.

BIOLOGIE

L'escargot est hermaphrodite, chaque individu portant les organes sexuels mâle et femelle. Il pond des œufs sphériques (de 4,5 à 5,5 mm de diamètre) entre huit et 20 jours après l'accouplement, parfois par groupe de deux ou trois, mais le plus souvent par groupe de 50 à 200. Pendant ses cinq années de vie, un escargot peut pondre six milliers d'œufs. L'incubation dure jusqu'à 14 jours. Au début les jeunes escargots restent à l'abri et se déplacent peu, mais lorsqu'ils arrivent à maturité sexuelle, à l'âge de cinq à huit mois, ils deviennent très actifs et peuvent parcourir jusqu'à 50 mètres en une nuit.

La longueur de la coquille d'un escargot adulte peut varier de 6,5 à 20,5 centimètres.

C'est un animal nocturne, qui va chercher sa nourriture la nuit et se met à l'abri avant le lever du soleil, mais qui peut demeurer actif pendant la journée par temps couvert ou pluvieux. En période sèche il s'enfonce dans la terre ou se glisse sous un abri où, au besoin, il peut rester plusieurs semaines ou même des mois, protégé derrière un oper-

cule qui obture l'entrée de sa coquille.

DEGATS

L'*Achatina* se nourrit de feuilles et de jeunes rameaux qui jonchent le sol, de fruits tombés, d'excréments et de résidus divers. Il attaque aussi les plantes vivantes, spécialement lorsqu'elles sont jeunes et gorgées de suc; aussi le trouve-t-on souvent dans les jardins potagers et ornementaux qui offrent en outre un milieu idéal à sa croissance et à sa reproduction. Il peut détruire les arbustes qui viennent d'être mis en place; on le trouve communément dans les pépinières, dans diverses cultures alimentaires, dans les massifs herbeux qui bordent les routes et dans les fourrés d'arbustes tels ceux de *Leucaena*.

MOYENS DE LUTTE

Méthodes physiques

L'escargot vit de préférence dans les endroits frais, abrités et s'aventure rarement sur terrain dénudé. Une bande de terre de 1,5 mètre de large environ autour des pépinières ou des jardins potagers offre une protection efficace si elle est travaillée périodiquement. Dans les jardins de faible surface, le ramassage régulier des escargots, suivi de leur destruction, limiteront considérablement les dégâts; ces mesures seront renforcées par la mise en place d'appâts empoisonnés.

Pour des superficies plus grandes, on peut recourir à des engins mécaniques pour travailler des bandes de terre plus larges sur lesquelles il faudra empêcher la brousse de s'installer.

Lutte chimique

L'escargot géant d'Afrique peut être appâté par le métaldéhyde qui est pour lui un poison mortel. Le métaldéhyde existe dans le commerce local sous forme de granulés mis en vente

sous les noms suivants : *Arione granulé*, *Blitzem*, *Antilimace granulé*, *Agrolimace granulé*, *Hélicide granulé*, *Mesurool*, etc. On peut épandre ces granulés à la volée sur les cultures, ou les disposer en petits tas sur la bande dénudée qui entoure les plantations. Mais, par temps pluvieux, quand les escargots se montrent actifs et qu'il est urgent de protéger les plantes, la pluie peut rapidement lessiver le produit.

En conséquence il est préférable d'utiliser des appâts solides renfermant, à parties égales, du ciment et du métaldéhyde, avec addition ou non d'une troisième partie égale de son ou de sciure. On étale le mé-



Fig. 1 : *Gonaxis quadrilateralis*, un des prédateurs de l'escargot géant d'Afrique.

lange obtenu sur une surface plane en couche d'environ 1 cm d'épaisseur ; on le laisse sécher à l'ombre, puis on le casse en briquettes carrées de 3 à 5 cm. Une seule briquette

par mètre carré de terrain suffit à assurer une bonne protection.

Campagnes collectives

Des ramassages organisés par des associations diverses, des groupes de village ou les enfants des écoles peuvent aider à venir à bout des escargots dans une zone ; la collaboration de la collectivité est nécessaire, elle aussi, pour mettre en place des "cordons sanitaires" autour de tout endroit nouvellement envahi.

Lutte biologique

On a obtenu des résultats prometteurs dans plusieurs parties de la région en y introduisant des escargots "cannibales", qui se nourrissent de l'*Achatina*. Parmi ceux-ci, l'espèce *Euglandina rosea* (voir couverture), qui est originaire de Floride, s'attaque aux escargots géants d'Afrique à l'état adulte. Une autre espèce, *Gonaxis quadrilateralis* (Fig. 1), originaire du Kenya, mange les escargots adultes et leurs œufs. Un autre escargot "cannibale" encore, *Edentulina ovoidea*, en provenance des Comores, a été introduit à La Réunion pour lutter contre l'escargot géant d'Afrique ; il pourrait être utile de l'expérimenter dans les îles du Pacifique pour ajouter aux activités des *Euglandina* et *Gonaxis*.

Les porcs, les canards, les oies et les poules mangent des escargots et, par le grattage ou le retournement du sol, exposent les œufs et les jeunes escargots à la dessiccation. On peut écraser des escargots géants d'Afrique pour les introduire dans l'alimentation quotidienne des volailles, mais seuls les individus sains bien vivants seront ramassés pour cet usage, et non pas ceux qui se sont trouvés en contact avec des appâts à base de métaldéhyde.

L'escargot géant d'Afrique peut servir aussi à l'alimentation humaine.

Bien qu'il soit vecteur d'une vermineuse pulmonaire du rat, qui est l'agent pathogène de la méningite à éosinophiles, on peut le manger sans crainte s'il est préparé selon les règles de la recette traditionnelle des escargots de Bourgogne; celles-ci comprennent l'élimination de l'estomac et des intestins, un lavage méticuleux et une cuisson prolongée. Là encore, il ne faut utiliser que des escargots qui n'ont pas été en contact avec le métaldéhyde; en fait, les quatre ou cinq jours de jeûne qui constituent la première phase de la recette permettront d'éliminer les escargots morts ou malades.

MESURES PHYTOSANITAIRES

Il s'agit de prendre des mesures phytosanitaires dans les pays ou, individuellement, dans les îles où l'escargot n'a pas encore fait son apparition, pour empêcher son introduction. Des escargots adultes restent accrochés aux véhicules à moteur, aux engins mécaniques, aux palettes de manutention, aux conteneurs des cargos, etc.; il se peut aussi que des touristes les transportent par simple curiosité. Des adultes et des œufs peuvent encore se trouver dans le matériel végétal, surtout si celui-ci renferme de la terre.

Les publications récentes de la Commission dans le domaine de la protection végétale comprennent les documents suivants :

Bibliographie commentée des sources d'information sur la répartition des épiphyties dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud (Document Technique No. 172, 1975).

Les maladies des végétaux dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. 1. Maladies du bananier (Document d'Information Technique No. 37, 1975).

Les maladies des végétaux dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. 2. Samoa américaines (Document d'Information Technique No. 38, 1975).

Les maladies des végétaux dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. 3. Champignons et plantes hôtes de Fidji — Specimens d'herbier IMI (Document d'Information Technique No. 39, 1976).

Les maladies des végétaux dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. 4. Bibliographie à l'usage des services phytosanitaires (Document d'Information Technique No. 40, 1976).

Les maladies des végétaux dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud. 5. Les espèces de Phytophthora et Pythium et les maladies qu'elles provoquent (Document d'Information Technique No. 41, 1976).

La maladie des raies noires de la feuille du bananier (Fiche Technique No. 1, 1976).

Les publications de la Commission peuvent être demandées à la **Commission du Pacifique Sud, B.P. D5, Nouméa Cédex, Nouvelle-Calédonie.**

Cette fiche technique a été rédigée par Michel Lambert, Agronome tropical, Commission du Pacifique Sud, qui peut fournir, sur demande, des renseignements complémentaires.

Publié par la Commission du Pacifique Sud et imprimé par Bridge Printery Pty. Ltd., Sydney, N.S.W., Australie.